



## INSTITUT TOGOLAIS DE RECHERCHE AGRONOMIQUE

### RESULTATS DE L'EXPERTISE D'ANALYSE DU RIZ SUPPOSE HAUTEMENT TOXIQUE APPARTENANT A L'ENTREPRISE ELYSEE COTRANE

Le 30 août 2011, à la demande de la Commission Nationale des Droits de l'Homme, l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA), a, à travers son laboratoire d'analyse, effectué huit (08) prélèvements composites de riz dans (02) deux magasins de la zone portuaire (Magasin C et Magasin EMATO).

Le riz incriminé a été traité par fumigation à l'aide de **phosphure d'aluminium** (Fumitoxin).

Le phosphure d'aluminium est un produit de lutte contre les ravageurs des produits alimentaires autorisé de par le monde.

Son mode d'action est basé sur le dégazage progressif du phosphure d'aluminium sous forme de phosphure d'hydrogène qui est la matière active.

La désagrégation des comprimés de Fumitoxin laisse une cendre composée principalement d'aluminium élément (Al).

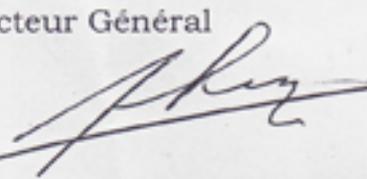
Les échantillons composites ont été broyés, homogénéisés et traités suivant la **Norme NF EN 14082 « Produits alimentaires - dosage des éléments traces »** afin de quantifier l'aluminium.

Les résultats obtenus présentés dans le tableau annexé au présent rapport montrent qu'aucun des **huit** échantillons ne présente de traces d'aluminium supérieures à la norme de 8,5 mg/j et par personne fixée par JECFA\*.

Eu égard aux résultats sus présentés, le riz analysé ne présente pas de danger pour la consommation.



Le Directeur Général

  
**Dr Comlan Atsu AGBOBLI**

\* JECFA : Joint FAO/ WHO Experts Committee Foods Additives /  
Comité mixte FAO/OMS d'Experts des Additives Alimentaires